**Bérengère BASTIDE et Raoul L’HERMINIER, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton des Cévennes Ardéchoises lors des Commissions Permanentes des 11 janvier et 1er février 2021 et du Budget Primitif du 12 février 2021**

**1 221 €** répartis dans le cadre de l’aide à l’achat d’un vélo à assistance électrique, en faveur de 6 particuliers du canton

**15 000 €** attribués au titre du soutien aux structures culturelles, en faveur de l’association   
« Sur le Sentier des Lauzes » à St-Mélany.

**18 840 €** affectés à la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie pour son projet retenu dans le cadre du budget participatif de la jeunesse.

**1 660 €** répartis en faveur des associations d’aide à domicile CONFLUENCE à Joyeuse et LOBELIE aux Vans, au titre du soutien aux établissements médico-sociaux et aux publics vulnérables face au Covid 19, pour l’achat d’équipements de protection individuelle.